



Traité Sanhedrin

Michna 3 - Chapitre 7

מצות הנהרגין: היו מתיזין את ראשו בסיף, כדרך שהמלכות עושה. רבי יהודה אומר, ניוול הוא זה; אלא מניחין את ראשו על הסדן, וקוצץ בקופיס. אמרו לו, אין מיתה מנוולת מזו. מצות הנחנקין: היו משקעים אותו בזבל עד ארכובותיו; ונותנין סודרין קשה לתוך הרכה, וכורך על צווארו, זה מושך אצלו, וזה מושך אצלו, עד שנפשו יוצא.

Voici la procédure d'exécution de ceux qui étaient condamnés à être décapités. On lui tranchait la tête avec un glaive, comme fait le gouvernement de l'empire [romain]. Rabbi Yehouda dit : c'est une méthode infamante. Mais le condamné avait la tête posée sur un billot et lui fendait la tête d'un coup de hache. On lui a dit : mais il n'y a pas de mort plus infamante.

Voici la procédure d'exécution de ceux qui sont condamnés à la strangulation. On enfonce le condamné dans du fumier jusqu'aux genoux, et on met un tissu épais dans un tissu plus souple qu'on enroule autour du cou. L'un [des témoins de l'accusation] tire à lui d'un côté et l'autre tire à lui de l'autre côté jusqu'à ce que mort s'en suive.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions